



L'art de prendre soin

Rapport Annuel 2023



Sommaire

Edito du Conseil d'Administration.....	3
Le mot de la Direction.....	4
L'année 2023 en chiffres.....	6
Les marqueurs 2023 :	
Sécurité au travail.....	8
Le pilotage des activités par la qualité.....	10
Incarner.....	12
Faciliter.....	14
Sécuriser.....	16
Partager.....	20
Zoom sur l'activité.....	22

Rapport d'activité 2023 de l'ADAR44.

- Directrice de la publication : Monique Dubé
- Coordination éditoriale et graphique : Solène Job
- Conception graphique : Theo van Markwijk
- Impression : imprimerie Le Sillon

© photos, illustrations, infographies: ADAR44, FREEPIK, Theo van Markwijk, Geoffrey Arnoldy, Matthieu Joubert

Edito

Le pouvoir d'agir des adhérents !

Depuis sa création, l'ADAR44 est guidée par 5 valeurs humanistes :

Le respect - La bienveillance - La démocratie - La solidarité - L'équité.

Ce sont ces valeurs partagées avec les adhérents qui guident l'action du Conseil d'Administration.

Dans un esprit de partage des responsabilités, nous avons expérimenté une « gouvernance partagée » entre les 5 membres du bureau (Présidente, Vice-Présidentes, Trésorier et Secrétaire).

Cette méthode de gouvernance, qui consiste à partager les rôles, permet d'envisager plus sereinement le transfert des responsabilités, souvent difficile au sein des associations.

Autre point fort de l'année à venir : redonner une place pleine et entière aux adhérents. Seuls habilités par les statuts à voter sur les différents rapports et à élire les membres du Conseil d'Administration, ils ont une place centrale au cœur de l'association. En cette année qui fait suite aux 50 ans de l'ADAR44, nous souhaitons revenir aux sources et mettre en avant cet aspect participatif et militant de l'association ADAR44.

Je tiens enfin à remercier très vivement, notre nouvelle Directrice Générale, Audrey Dufeu, qui s'est très vite attachée, avec tout son dynamisme, à engager les changements nécessaires à l'évolution du Service.

Ainsi, j'en suis convaincue, l'ADAR44 saura relever les défis de 2024 et pourra répondre de mieux en mieux aux besoins de ses usagers.

Monique DUBE

Présidente



Le mot de la Direction

Acteur incontournable du virage domiciliaire

Interview d'Audrey Dufeu,
Directrice Générale depuis septembre 2023



Quelles ont été vos premières actions au sein de l'ADAR44 ?

“ Ma première mission a été de prendre le pouls du terrain. J'ai assisté à de nombreuses réunions avec les intervenants et leurs retours d'expérience sont toujours riches d'enseignement. Prendre la tête d'une structure comme l'ADAR a aussi nécessité une refonte de l'organigramme, particulièrement au siège, pour être plus agile dans les réponses aux défis qui nous attendent. Une revue de l'ensemble des processus et des actions guide 4 principes phares que nous allons retrouver dans chacune de nos orientations : PARTAGER, SÉCURISER, FACILITER et INCARNER l'action sociale de l'ADAR.

Quelle est votre ambition pour l'association ?

Le vieillissement de la population de Loire-Atlantique s'accélère et les besoins de soutien au domicile des personnes n'ont jamais été aussi forts. Nos salariés sont les premiers acteurs de la prévention du vieillissement au domicile. Nous avons un rôle majeur à jouer. Nous devons faire mieux reconnaître notre cœur de métier auprès de nos partenaires et garantir une réponse aux personnes en besoin d'aide. Depuis 50 ans, l'ADAR est au rendez-vous et nous continuerons à nous réinventer pour sublimer encore davantage notre action et permettre aux personnes de vivre et vieillir chez elles.

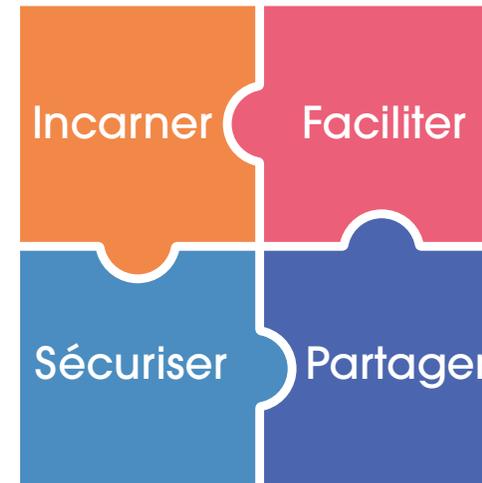
Comment appréhendez-vous la réforme des services autonomie ?

Il y a clairement un besoin grandissant pour les usagers d'accéder à des réponses nouvelles de soutien au domicile. L'allongement de l'espérance de vie augmente la consommation des soins pour les pathologies chroniques et les besoins d'aide. La création des services autonomie à venir devra répondre aux enjeux domiciliaires et démographiques de notre territoire et l'ADAR souhaite être aux côtés des SSIAD⁽¹⁾ pour toujours mieux servir les parcours autonomie de demain. Nous co-pilotons un SPASAD⁽²⁾ depuis 6 ans maintenant. L'expérience s'avère positive et est la preuve que chacun peut travailler de façon coordonnée sans perdre son identité “prendre soin”.

¹ SSIAD : Service de Soins Infirmiers A Domicile

² SPASAD : Service polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile

Nos 4 principes d'action



Partager la nouvelle organisation

Le début de l'année 2023 a été marqué par la présentation du nouveau projet de service à l'ensemble des salariés. Le second semestre a quant à lui été ponctué de séminaires afin d'acter concrètement la réorganisation de l'ADAR44.

Objectifs : partager et s'approprier les 4 principes d'action pour optimiser le fonctionnement de l'association et proposer un service sans faille.



L'année 2023

en chiffres

12 450



bénéficiaires
accompagnés
sur l'année

1,2 millions
d'heures
d'interventions

30



nouveaux véhicules pour les
équipes de l'UUR*.

(60 à venir pour l'ensemble
des équipes)

* Unité Urgences Remplacement

12
antennes

4 agences
en Loire-Atlantique

458



recrutements
sur l'année

95%



des usagers pleinement
satisfaits du service.

Ressortent avant tout l'amabilité,
l'écoute et l'efficacité des intervenants.

Nombre
de stagiaires :

x4

1 358



salarié·es
(effectif moyen
sur l'année)

L'ancienneté
moyenne des
bénéficiaires à
l'ADAR44 est de :

6 ans

1^{ère}

association pour
l'accompagnement
à domicile sur le
département

21 424

heures de formation

(+56% vs 2022)



Les marqueurs 2023

Sécurité au travail

3 questions à Maxime Gentils,
responsable de la prévention des risques professionnels



Pourquoi développer la prévention dans l'aide à domicile ?

“ Le secteur de l'aide à domicile doit encore progresser sur ce sujet. Il faut pourtant améliorer les conditions de travail au domicile. Qu'à cela ne tienne ! Notre association s'en est fixée une priorité.

La prévention à l'ADAR44 : qu'est-ce qui est fait ?

On sensibilise : risques routiers, produits écoresponsables, tutoprév...
On accompagne : suivi des accidents de travail, situations compliquées au domicile (ex. agressivité, fin de vie...). Et bien sûr : on forme, via Auxilea, notre centre de formation !

Quels impacts pour les bénéficiaires ?

Il n'est pas toujours facile de changer les habitudes des bénéficiaires. Les logements ne sont pas toujours adaptés, ni équipés pour faciliter le travail de l'aide à domicile. D'où notre objectif : renforcer nos communications des usagers sur ces sujets.

En une phrase, tous sont concernés : en améliorant les conditions de travail des intervenants, on améliore la qualité de service ! ”



“ Nous transportons souvent des bénéficiaires et nous avons une grande responsabilité. Depuis, j'ai acquis plein de bons réflexes et je contrôle mon véhicule bien plus souvent. Je me sens moi-même plus en sécurité. ”

Julie M.
participante à un atelier
prévention routière

Actions majeures 2023

- Le suivi des 318 accidents enregistrés sur 2023,
- Des agressions et incivilités mieux répertoriées (protocole interne),
- Un accompagnement systématique des salariés face au deuil des usagers.

Axes 2024

Plusieurs actions sont prévues pour 2024 :

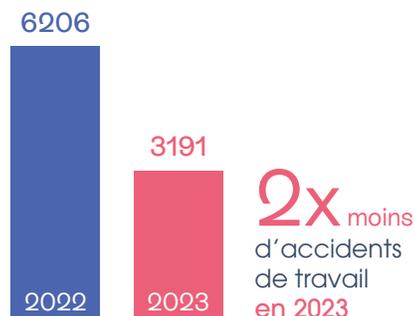
- une «check-list» des équipements indispensables au domicile pour les premières visites,
- La mise à jour des fiches thématiques Prévention,
- 1 nouvel exemplaire du Boomerang dédié aux imprévus et à la question du deuil,
- 1 nouvelle procédure “décès au domicile”.

7 arbres des causes réalisés

17 ateliers de sensibilisations (prévention routière, maison nette)

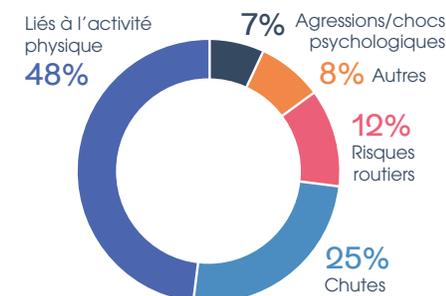
1 nouvel exemplaire du Boomerang dédié au “prendre soin de soi”

Jours d'arrêts pour accidents de travail 2022-2023



Répartition des accidents avec arrêts de travail

Des accidents de travail pour les ¾ liés à l'activité physique et aux chutes.



Les marqueurs 2023

Le pilotage des activités par la qualité

Une mise en conformité permanente

Soucieux de sa qualité de service et sa mise en conformité, l'ADAR44 cultive sa démarche qualité depuis de très nombreuses années. Parfois vécue comme une contrainte, elle est néanmoins essentielle, en premier lieu au bénéfice des usagers.

Le nouveau cahier des charges SAD⁽¹⁾

Depuis sa parution à l'été 2023, l'ADAR44 s'engage à tendre vers une conformité parfaite au nouveau cahier des charges SAD. Celui-ci reprend les éléments existants dans l'ancien cahier des charges de l'Autorisation de 2016 mais approfondit certains points : accompagnement des aidants, prévention des risques de perte en autonomie à domicile, prise en compte des recommandations de bonnes pratiques de l'HAS⁽²⁾... et surtout la coordination entre les services d'aide et soins.

Agrément mandataire, l'ADAR44 s'adapte !

Parallèlement, l'ADAR44 a mis en conformité son activité mandataire pour coller au nouvel agrément de la DREETS (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités). Avec une évolution majeure : la possibilité, désormais, de faire des avances sur salaire.

Se préparer pour le référentiel HAS

Le nouveau référentiel travaillé et publié par l'HAS en 2022 concerne tous les ESSMS⁽³⁾. Pour l'ADAR44, les premières évaluations devront avoir lieu pour 2028.

L'accent est mis sur les droits des bénéficiaires et la prévention de leurs risques de perte d'autonomie. Sur ces sujets, l'ADAR44 mobilise d'ores et déjà sa Commission éthique et bienveillance.

Un auto-diagnostic a été réalisé en 2023 et des nouveaux éléments ont été intégrés dans les derniers audits internes.

Certifiée AFNOR depuis 2005

La certification AFNOR permet d'assurer des processus conformes aux 3 textes décrits précédemment.

Les audits externes réalisés tous les 18 mois permettent la mise en place d'un plan d'amélioration continue.

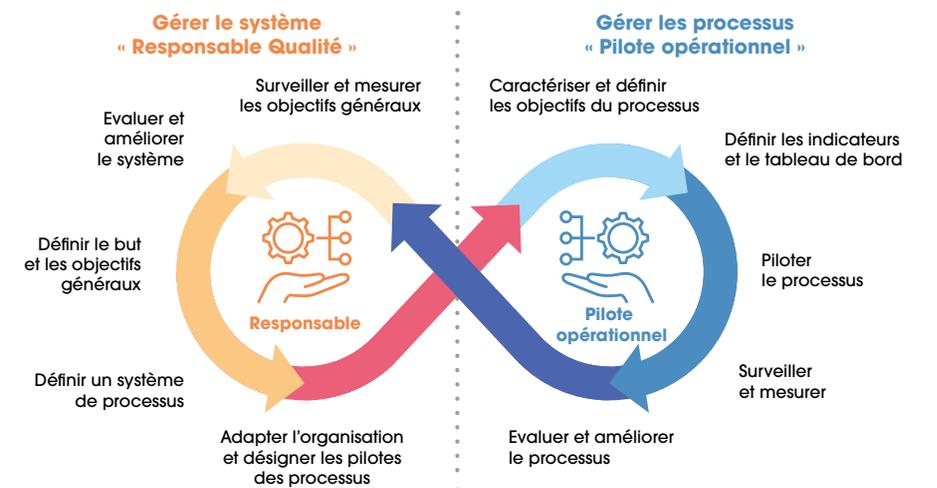


« Depuis bientôt 20 ans, l'ADAR s'engage et s'adapte pour son amélioration continue. »

Véronique Godet,
Responsable Qualité

Une nouvelle façon d'envisager la démarche qualité :

En 2023, l'ADAR44 a choisi de se transformer et d'améliorer sa démarche qualité pour **optimiser, sécuriser, faciliter** son organisation. Pour ce faire, elle redéfinit ses processus actuels et met en place une démarche d'amélioration continue et infinie.



16
services
et antennes audités

128
heures d'audits
internes
multidisciplinaires

31
non-conformités
levées en 2023

1 Service Autonomie à Domicile

2 Haute Autorité de Santé

3 Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux

Incarner

... une posture professionnelle

Accueillir et prôner la diversité

Les salariés et bénévoles de l'ADAR44, portent, incarnent et transmettent des valeurs universelles fédératrices : l'intégration, le partage, la diversité des genres, des origines ethniques, des religions, d'âges, des orientations sexuelles, des idéologies, des modes de vie, des capacités physiques.

La richesse de cette diversité s'incarne au quotidien dans les accompagnements des bénéficiaires. Les équipes sont créatives, innovantes et résilientes.

L'ADAR44 met en oeuvre une politique de promotion de l'inclusion et la diversité, persuadées qu'une association plus inclusive favorise le bien-être au travail et la qualité des accompagnements. C'est un atout et une force que l'association revendique.

Vers une organisation en « équipées »

Pour rendre le métier attractif, le secteur de l'aide à domicile doit investir la Qualité de vie au Travail des salariés. Pour cela l'ADAR44 a choisi notamment de mettre l'accent sur les temps collectifs en doublant leur fréquence.

Avec **une réunion d'équipe tous les 15 jours** cela permet de travailler :

- la transmission des informations,
- l'intégration des nouveaux collègues,
- la création de lien pour éviter de travailler de façon isolée,
- les process de travail et la posture professionnelle
- une harmonisation des pratiques auprès des bénéficiaires,
- l'optimisation collective des plannings (congés, week-end...)



L'objectif global est bien évidemment de gagner en qualité sur l'accompagnement des personnes à travers une organisation plus efficiente et une meilleure coordination.

Chaque coordinateur de l'aide à domicile a été formé à **des méthodes de management participatif**, "Les équipées", afin de concevoir des temps collectifs qui favorisent l'auto-organisation, la participation de chacun, et l'exploitation des idées générées par le groupe.

Analyser sa pratique pour s'ouvrir

Par groupe de 10 aides à domicile d'horizons différents, à raison de 2 à 3 séances d'1h30, les équipes de terrain de l'ADAR44 participent depuis février 2023 à des séances d'analyse de la pratique.

L'objectif est de **débrider la créativité au service du collectif** et projeter les salariés dans une nouvelle organisation collaborative.

Cet exercice permet de confronter leurs habitudes de travail et de s'ouvrir à d'autres pratiques en prenant en compte la mixité des points de vue. Les séances permettent également d'aborder les sujets essentiels et de réfléchir de façon plus globale à l'accompagnement des bénéficiaires.



Se former

Chrystelle V.,
participante au module
"Posture professionnelle"



“ Cette formation est importante, surtout si on vient d'un autre métier. On travaille sur l'interaction avec les bénéficiaires et les limites professionnelles. J'aime prendre soin des gens et c'est un équilibre difficile à trouver pour moi : être dans l'empathie mais pas trop, se préserver tout en étant attentionnée... ”

Faciliter

... le quotidien des salariés

Equiper les aides de l'Unité d'Urgence

Afin de faciliter leurs déplacements et leur identification, les équipes de l'UUR (Unité Urgence Remplacement) qui interviennent notamment auprès des personnes porteuses d'alarmes de téléassistance, sont désormais dotées d'un véhicule de service.

Elles ont également été équipées de gilets aux couleurs de l'ADAR44 avec la mention « Intervention Téléassistance » dans le dos, leur permettant d'être mieux identifiées comme un service d'urgence, au même titre que les infirmiers par exemple.

72 salariés

ont pu bénéficier d'une mutation géographique sur le département, dans le respect d'un équilibre vie professionnelle - vie privée.



Un service d'assistance sociale gratuit

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de vie au travail, l'ADAR44 a contractualisé avec une entreprise de service social du travail, FOCSIE. **3 permanences par mois** sont organisées sur les sites d'Orvault et St-Nazaire. Magalie Monique est l'interlocutrice privilégiée des salariés et leur apporte du soutien afin de concilier au mieux leur vie professionnelle et leur vie personnelle :

“ J'interviens auprès de l'ADAR depuis maintenant 3 ans, tant sur des questions professionnelles que sur des questions personnelles. Ma connaissance du réseau et des partenaires sur la Loire-Atlantique me permet de répondre au mieux aux besoins. J'ai aussi des liens avec les interlocuteurs internes (service RH, référente Action Logement...) pour bien appréhender les situations. ”

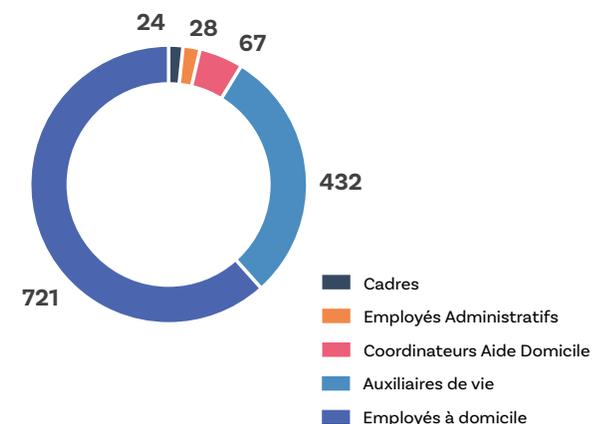
Un journal interne pour mieux se repérer : Le R'ADAR

Le R'ADAR permet de créer du lien entre les salariés répartis sur tout le département, de les orienter sur leurs droits, de faire de la prévention et de proposer des bons plans.

Ce journal très attendu propose aussi chaque mois 2 portraits de salariés afin de créer de la cohésion d'équipe.



Effectifs CDI au 31/12/2023



Profil des salariés

95,16%

ont un contrat supérieur à un mi-temps

L'âge moyen est de **46 ans**

Ancienneté moyenne :

10,6 ans

(19% ont plus de 20 ans d'ancienneté)

96,2%

ont un contrat en CDI

36,6%

ont un diplôme ≥ au degré 2

85

salariés ont le statut de travailleur handicapé

Sécuriser ... les parcours bénéficiaires

De l'action sociale aux parcours autonomie

Fin 2023, les « parcours autonomie » ont remplacé l'Action Sociale dans l'organigramme de l'ADAR44 et dans le jargon interne. Explications.

Parole à Stéphane Vallée,

Directeur des parcours autonomie

“ Parler de parcours, c'est d'abord et avant tout rappeler que le bénéficiaire est au cœur de nos préoccupations. C'est aussi valoriser la notion de communauté d'acteurs présents auprès d'eux, des professionnels ou bénévoles de tous les horizons.

Tous sont aujourd'hui mobilisés collectivement, à la recherche de solutions innovantes, complémentaires, à même de faciliter les parcours rarement linéaires de nos publics. Ces parcours doivent être sécurisés et intégrés via des projets, des dispositifs, des coordinations au sein desquels les établissements se mettent dorénavant au service du domicile, loin des logiques de concurrence que nous avons connues par le passé.

C'est un changement de sémantique dont l'objectif est aussi de **mieux incarner l'identité et les missions de nos professionnels** (aides à domicile, coordinateurs, cadres de secteur) présents quotidiennement auprès des bénéficiaires qui nous font confiance.

Enfin parler d'autonomie c'est aussi rappeler que nous n'agissons pas que sur les incapacités, mais beaucoup plus largement sur la prévention, le lien social et le répit qui sont autant de leviers pour la favoriser, la préserver ou la restaurer. ”



Le profil des bénéficiaires

Plan d'aide moyen mensuel :

10,9h

La moyenne d'âge est de :

79ans

780

bénéficiaires ont plus de 95 ans

68%

sont des femmes

41,7%

ont une prise en charge du département dont **10% en situation de handicap (PCH)**

Expérimentation des couchers tardifs

Dans le cadre du DIVADOM (Dispositif Innovant de Vie à Domicile) Erdre & Gesvres, l'ADAR44 intervient un soir par semaine de 19h à 22h sur des tournées de couchers tardifs autour d'Héric. Cette expérimentation répond à une exigence de bien-être et à un réel besoin des bénéficiaires qui en retirent un bien-être évident.

Les **visites organisées en tournées** offrent la possibilité d'interventions courtes. Les salariés sont mobilisés sur une base de volontariat et l'intérêt est double : satisfaction d'être en contact avec des situations plus complexes et montée en compétences.

Forte de cette expérimentation, l'ADAR44 devrait bientôt déployer le dispositif sur le territoire d'Ancenis et la côte nazairienne.

Un repérage des fragilités facilité

Dans le cadre de leurs interventions au domicile, les salariés sont formés et incités à détecter les situations présentant un "risque d'évolution défavorable". Les smartphones sont équipés d'un outil permettant de lancer l'alerte pour la mise en place d'un plan d'actions immédiat par le manager.

Nicolas Hostiou, intervenant à domicile et sa coordinatrice Mélanie Manson témoignent d'une situation.

Nicolas H :

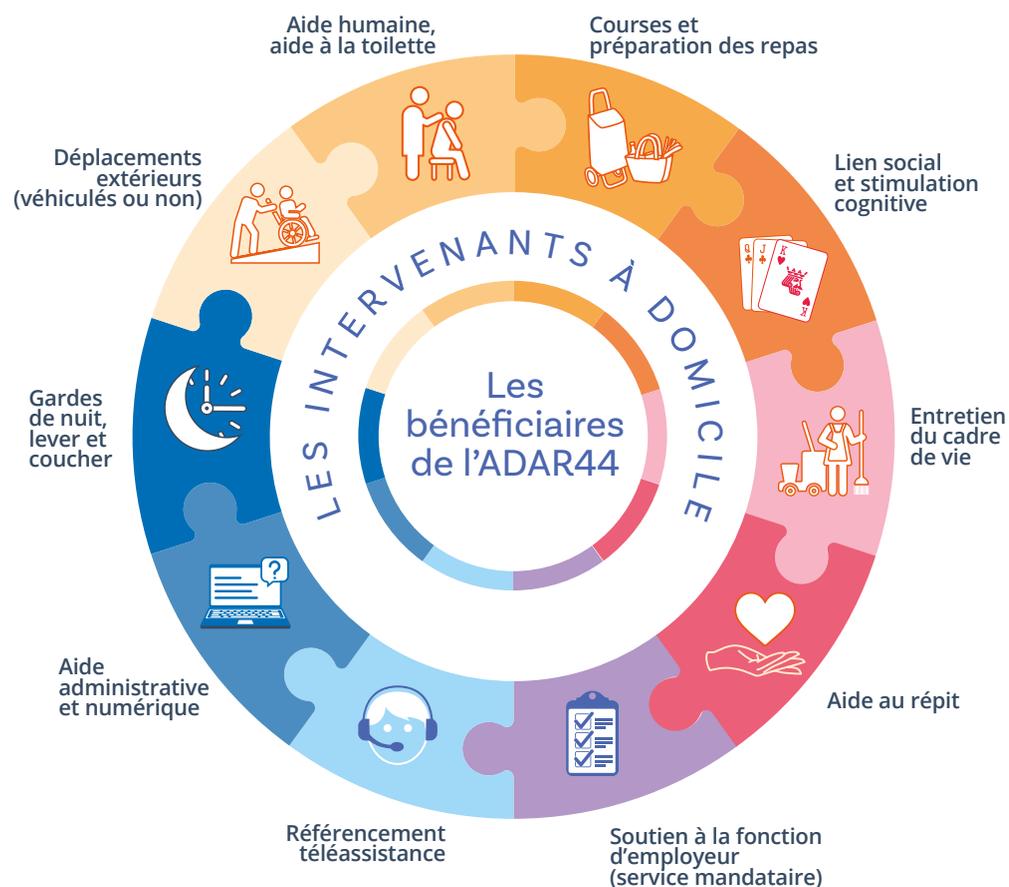
“ La bénéficiaire avait fait une chute plusieurs mois auparavant. Il commençait à y avoir du «laisser-aller» vestimentaire ou hygiénique. Quand elle a fait une deuxième chute, j'ai déclenché le repérage des fragilités sur le smartphone. C'est une fiche qu'on renseigne précisément pour que notre coordinatrice puisse mettre en place des actions. ”

Mélanie M :

“ Nicolas et sa collègue Véronique m'avaient déjà alertée et nous étions en veille. Suite à ce repérage précis et factuel, nous avons pu organiser rapidement une concertation avec les proches. Ils ont réalisé que les troubles cognitifs s'aggravaient. Un portage de repas a été mis en place et nous avons réorganisé les équipes ADAR entre l'entretien de la maison et l'aide humaine (toilette, habillage et prise de repas). Ainsi, Madame est bien mieux prise en charge et plus en sécurité. ”



Sécuriser ... les services



Une offre globale pour l'autonomie et le répit

Des partenariats au service de la prévention des risques

Depuis plusieurs années l'ADAR44 a su s'entourer de partenaires référencés pour proposer un portefeuille de services facilitant le maintien à domicile en toute sérénité et la prévention de la perte d'autonomie.

Matériel médical neuf



Aménagement du domicile



Matériel médical reconditionné



En septembre 2023, l'ADAR44 et Envie Autonomie Pays de la Loire ont signé une convention de partenariat pour promouvoir une démarche positive et le réemploi de matériel médical d'occasion à double sens, via le don ou l'achat.

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire sur le département, Envie Autonomie collecte des dispositifs médicaux inutilisés (fauteuil roulant, verticalisateur, lit médicalisé...), en reconditionne une partie grâce à des salariés en parcours d'insertion, puis les distribue à prix solidaire à ceux qui en ont besoin.

Un beau partenariat qui permettra aux équipes ADAR44 de proposer plusieurs solutions d'approvisionnement en matériel médical à ses usagers.

Nouveau en 2023

Portage de repas



Après une phase d'expérimentation, l'ADAR44 propose désormais à ses bénéficiaires le portage de repas sur tout le département, en lien avec Saveurs et Vie.

La structure entend répondre à un double objectif : proposer des repas respectant les besoins alimentaires des seniors, tout en tenant compte de leurs goûts et de l'aspect plaisir de l'alimentation. La nutrition est ainsi pleinement liée au bien-être et au lien social.



Partager

... avec l'ensemble des acteurs

En 2023, l'ADAR44 célébrait ses 50 ans.

Bénéficiaires, bénévoles, salariés, partenaires, tous ont été associés aux festivités.

Retour en images sur cette année d'anniversaire et de partage.



Les bénéficiaires ont reçu une carte ensemencée qui, une fois plantée et arrosée avec soins, a pu apporter fraîcheur et verdure dans les domiciles.

Un beau symbole pour commencer l'année.

Repas conviviaux, quizz, pédalos, jeux coopératifs, soirées dansantes, petits cadeaux souvenirs... Les intervenants de terrain et leurs coordinateurs ont pu profiter des beaux jours pour cet anniversaire en équipe.

Un temps très apprécié !



L'année s'est clôturée par un bel événement à l'Odysée d'Orvault.

La table ronde, la remise des « Trophées Territoriaux » et l'exposition photo ont su rassembler toutes les parties prenantes de l'ADAR44. L'événement s'est terminé par une « standing ovation » pour toutes les salariées nées elles-aussi en 1973.



Zoom sur l'activité 2023

Chiffres au 31/12/2023

Détails des prises en charge

Type de prise en charge	Nombre d'heures	Pourcentage
Conseil Départemental	727 496	60,5 %
TC ⁽¹⁾ classique	259 682	21,6 %
Carsat	88 856	7,4 %
TC Complément PEC ⁽²⁾	58 783	4,9 %
Autre PEC	49 259	4,1 %
Mutuelles	17 660	1,5 %
Total	1 201 736	100 %

(1) TC = Tarif Complet

(2) PEC = Prise en Charge

Détails des prises charge du Conseil Départemental

Type de prise en charge	Nombre de bénéficiaires	Pourcentage	Nombre d'heures	Pourcentage
APA	4 016	77,8 %	562 412	77,3 %
PCH + ACTP	514	10 %	119 723	16,5 %
Aide Sociale	633	12,2 %	45 362	6,2 %
Total	5 163	100 %	727 497	100 %

(1) APA = Allocation personnalisée d'Autonomie

(2) PCH = Prestation de Compensation du Handicap

(3) ACTP = Allocation Compensatrice pour Tierce Personne

Répartition par GIR parmi les prises en charge APA

	Nombre de bénéficiaires	Pourcentage	Nombre d'heures réalisées	Pourcentage
GIR 1	39	1 %	14 282	2,5 %
GIR 2	431	10,7 %	95 346	17,0 %
GIR 3	901	22,4 %	155 968	27,7 %
GIR 4	2 645	65,9 %	296 817	52,8 %
Total	4 016	100 %	562 412	100 %

Orientations 2024

Sécuriser la gestion financière de l'association par la mise en œuvre d'une stricte rigueur budgétaire :

- Renforcer les outils de gestion financière,
- Maîtriser et contrôler les process supports et opérationnels,
- Rationnaliser l'implantation et l'utilisation des antennes,
- Réajuster les fonctions supports en fonction de l'activité.

Prioriser le recrutement et la fidélisation des intervenants :

- Renforcer l'accompagnement des nouvelles recrues jusqu'à 6 mois après l'embauche avec la création d'un poste d'accompagnement des parcours d'intégration,
- Consolider le module d'intégration : de 25 jours à 30 jours par an,
- Accompagner les coordinateurs pour lever les points de blocage du quotidien (mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle des aides à domicile),
- Prévenir les démissions et analyser les causes de démissions des intervenants.

Incarner le « prendre soin » :

- Développer de nouveaux services en réponse aux besoins des personnes,
- Consolider les parcours des bénéficiaires en renforçant nos délais de réponse et l'intensité de notre offre,
- Réorganiser le service accueil-relation client pour plus de réactivité et d'efficacité.

S'engager en tant que militant associatif de l'aide à domicile, convaincu de la nécessaire restructuration des services d'aide et de soin à domicile pour plus de fluidité des parcours des personnes fragilisées, dans la mise en œuvre de la réforme des services autonomie avec des partenaires partageant nos valeurs.

Développer le pouvoir d'agir des adhérents de l'association en initiant une réflexion sur la place et le rôle des adhérents dans le projet associatif.



02 40 16 91 30 // aidedomicile@adar44.com // adar44.com
29 rue Jules Verne, 44700 Orvault